

**C.S.E.L.**

**Assemblée Générale du 9 juin 2021**

**Rapport Financier**

# Réalisations 2020

*Les montants sont en euros*

	2019	2020	Variation sur 1 an
RECETTES	40 478.48	40 206.09	en baisse de 272.39
DEPENSES	37 320.48	38 474.09	en hausse de 1 153.61
Encaisse 31-12	38 313.52	40 045.52	en hausse de 1 732.00

Cette année, les recettes sont encore restées stables et à un bon niveau, grâce au 3ème et dernier subventionnement de 5 000 € de la fondation REVIVRE pour financer le projet « Apprentissage à Lomé », tant au CAJED qu'à l'APPEL.

**Malgré la hausse apparente des dépenses** de 1 153.61 € (dernière année d'effet du transit de la subvention ESSPER de 2 078 € via les comptes du CSEL qui avait réduit le chiffre de 2019) **les dépenses de 2020 ont effectivement été réduites de 924.39 € et ont été maintenues en deçà du budget révisé de 525.91 €** (pas d'envoi de colis, limitation au maximum de la progression du financement des foyers ...)

*Au delà ces chiffres globaux :*

- Les comptes détaillés avec un historique sur 4 ans (référence CSEL20R) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)
- Les comptes détaillés comparés aux éléments budgétaires (référence CSEL20BirR) seront disponibles sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr)

# Réalisations 2020

## RECETTES

<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	Variation sur 2019
<b>43 113 *</b>	<b>40 478</b>	<b>40 206</b>	<b>- 272 €</b>

Les cotisations de l'année 2020 ont été stables.

Alors que le budget initial était de 42 000 €, le budget révisé à hauteur de seulement 41 000 € n'avait pas anticipé complètement cette dégradation, probablement accentuée par la crise sanitaire.

A l'intérieur de ces données globales, les dons n'émanant pas de particuliers ont baissé de 550 € (6 250 € contre 6 800 €)

Comme en 2018 et 2019 ce montant incorpore le subventionnement de la Fondation Revivre pour 5 000 €. En 2020, il s'agissait du troisième et dernier versement pour soutenir le projet « Apprentissage à Lomé ».

\* Subvention ESPPER de 2 078 € pour le CAJED déduite

# Réalisations 2020

## DEPENSES

<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	Variation sur 2019
<b>38 650 *</b>	<b>37 300</b>	<b>38 500</b>	<b>+ 1 200 €</b>

En données corrigées, les dépenses totales apparaissent comme relativement stables sur les 3 dernières années écoulées.

Dans le détail des postes de dépenses, en 2020, il y a eu quelques ajustements :

- Petite augmentation du financement de l'APPEL à 18 000 € (+ 300 €)
- Croissance du financement du CAJED à 17 520 € (+ 500 €) principalement du fait de la fin de la constitution des pécules pour la fin des apprentissages en cours
- Le poste Enfance des rues a été maintenu à 450 €
- Pas d'envoi de colis à Lomé
- Les dépenses courantes à 760 € (+ 500 €) n'ont pas pu rester au niveau très bas de 2019

\* Subvention ESPPER de 2 078 € pour le CAJED déduite

# Réalisations 2020

Les montants sont en euros

## Dépenses par rapport aux budgets 2020 :

Budget initial	Budget révisé	Réalisations
44 000	39 000	38 500

Compte tenu de l'érosion des recettes courantes observée depuis plusieurs années, les dépenses effectives ont été maintenues en deçà de la prévision budgétaire révisée qui avait été réduite de 5 000 €.

Le gain par rapport au budget apparaît essentiellement sur le poste Déplacement à Lomé, compte tenu de l'annulation du voyage 2020.

Il est à noter que comme chaque année une partie des coûts du voyage de l'année précédente est structurellement déportée sur l'exercice suivant : avec les coûts supportés du fait de l'annulation, ceci explique la somme supportée par l'année 2020

# Budgets 2021 révisé & 2022 initial

*Les montants sont en euros*

	<i>Réalisations</i>	<i>Budget initial</i>	<i>Budget révisé</i>	<i>Budget initial</i>
	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
RECETTES	40 206.09	37 000.00	35 000.00	34 500.00
DEPENSES	38 474.09	40 000.00	37 000.00	37 500.00
Variation ENCAISSE	+ 1 732.00	- 3 000.00	- 2 000.00	- 3 000.00
Encaisse 31-12	40 045.52	non repris	38 045.52	35 045.52

Par rapport aux réalisations 2020, le budget 2021 révisé du CSEL présente une hypothèse de recettes en net recul (- 5 200 €) et des dépenses en recul de 1 500 € sur 2020.

**Pour les recettes**, cette diminution surviendra pour l'essentiel de la fin prévue du subventionnement de la Fondation REVIVRE sur 3 ans, à destination du projet en faveur des Apprentis à Lomé (- 5 000 €)

**Pour les dépenses**, il a été décidé de figer les contributions pour le fonctionnement du CAJED et de l'APPEL au niveau de 2020, tandis que le reste de la baisse découlera mécaniquement du voyage de 2020 annulé.

**Pour ces 2 années**, les recettes de cotisation sont évaluées avec prudence, puisque la dépendance vis-à-vis des cotisations courantes sera encore augmentée (la tendance est à la baisse depuis 2018).

*Au delà ces chiffres globaux :*

*Le budget 2021 révisé, comparé au budget initial et aux réalisations 2019 et 2020 (référence CSEL21Bir) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

*Le budget 2022 initial, comparé aux budgets 2021 et aux réalisations 2020 (référence CSEL22Bi) sera disponible sur le site [www.CSEL.fr](http://www.CSEL.fr).*

# Budget 2021 révisé

On retiendra dans le détail du budget 2021 révisé, consacré aux dépenses :

- . les 18 000 € pour le financement du CAJED (dont 500 € pour l'enfance défavorisée)  
et
- . les 18 000 € pour la participation du CSEL au fonctionnement de l'APPEL
  - ➔ Pour les deux associations, la prévision est revue à la baisse par rapport au budget initial, mais avec une composante « apprentissage » maintenue tant au CAJED qu'à l'APPEL .
- . Seulement 1 000 € pour l'ensemble des autres dépenses, qui sont contractées au maximum dans la prévision
  - ➔ pas d'envoi de colis et pas de voyage à Lomé à ce stade (crise sanitaire).
  - ➔ Si un voyage pouvait cependant être organisé sur 2021, il n'y aurait pas d'impact sur la trésorerie, puisqu'une augmentation des dépenses et des cotisations du même montant apparaîtrait, étant donné que les personnes se rendant à Lomé, prennent habituellement en charge le coût du déplacement en effectuant un don au CSEL pour la même somme.

# Budget 2022 initial

Le budget 2022 est construit avec pour hypothèses :

- La poursuite d'une baisse (légère) des cotisations perçues par le CSEL
- Une contraction modérée des financements adressés à l'APPEL et au CAJED pour tenir compte de l'érosion possible des recettes
- Un voyage à Lomé après deux années sans visite
- La limitation au maximum de toutes les autres dépenses.
- Un excédent des dépenses sur les recettes de 3 000 €

En 2022, les dépenses consacrées au fonctionnement du Foyer CAJED et à celui du foyer APPEL constitueront toujours l'essentiel des dépenses (apprentissage inclus) :

17 000 € pour le fonctionnement du foyer CAJED

→ *cette contribution ne viserait plus à financer 100 % des dépenses du CAJED*

17 000 € pour environ un tiers du coût de fonctionnement du foyer APPEL

500 € pour le programme Enfance des rues du CAJED

La trésorerie en fin de période (évaluée environ 35 000 €) couvrirait les dépenses d'environ 12 mois des seules dépenses de fonctionnement courant des deux foyers.

Elle s'avère cependant très étroite à partir de la fin de l'été de chaque année, compte tenu de la concentration d'une large fraction des cotisations sur la fin du 4ème trimestre.



# Résumé en chiffres des 5 dernières années

	RECETTES	DEPENSES	Recettes - Dépenses
<b>2016</b>	<b>42 100 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 3 200 €</b>

Des cotisations exceptionnelles de certains donateurs réguliers pour renforcer la trésorerie  
Financement plus élevé, pour la création du Centre d'écoute et de sensibilisation du CAJED

<b>2017</b>	<b>40 000 €</b>	<b>38 900 €</b>	<b>+ 1 100 €</b>
-------------	-----------------	-----------------	------------------

Pas de cotisations exceptionnelles et des cotisations courantes en phase avec le budget  
Pas de dépenses exceptionnelles au CAJED et à l'APPEL

<b>2018</b>	<b>43 100 €</b>	<b>38 600 €</b>	<b>+ 4 500 €</b>
-------------	-----------------	-----------------	------------------

Le premier versement de la subvention REVIVRE (5 000 €), reçu en fin d'année, ne commencera à être utilisé qu'à partir de 2019.

<b>2019</b>	<b>40 500 €</b>	<b>39 400 €</b>	<b>+ 1 100 €</b>
-------------	-----------------	-----------------	------------------

Le deuxième versement de la Fondation REVIVRE pour le projet « apprentis » compense encore la baisse des dons émanant des particuliers  
Poursuite du projet en faveur des apprentis et limitation forte de l'augmentation des autres dépenses.

<b>2020</b>	<b>40 200 €</b>	<b>38 500 €</b>	<b>+ 1 700 €</b>
-------------	-----------------	-----------------	------------------

La lente dégradation régulière des recettes courantes a été masquée par le subventionnement de la fondation REVIVRE, sur les trois dernières années.